

**Les déterminants de la fraude financière dans les PME en Côte
d'Ivoire : une étude qualitative basée sur les entretiens avec des
experts**

**The Determinants of financial fraud in SMEs in Côte d'Ivoire: a
qualitative study based on interviews with experts**

SEOULOU Habib Blanchard,

Enseignant chercheur

Docteur en Sciences de Gestion

Université Félix Houphouët BOIGNY (UFHB) Côte d'Ivoire

Unité de Formation et de Recherche des Sciences Economiques et de Gestion

Laboratoire des Sciences des Organisations

TOURE Ousmane Aboubakar,

Enseignant chercheur

Docteur en Sciences de Gestion

Université Jean Lorougnon Guédé (UJLOG) de Daloa Côte d'Ivoire

Unité de Formation et de Recherche des Sciences Economiques et de Gestion

Laboratoire de Recherche en Economie et en Gestion (LAREG)

Date de soumission : 04/07/2024

Date d'acceptation : 30/09/2024

Pour citer cet article :

SEOULOU H & TOURE O (2024) «Les déterminants de la fraude financière dans les PME en Côte d'Ivoire : une étude qualitative basée sur les entretiens avec des experts», Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit « Volume 8 : numéro 3 » pp : 227 -253

Résumé

L'objectif de notre étude est d'identifier les déterminants de la fraude financière chez les PME. Seize (16) experts en comptabilité, contrôle et audit, choisis par la méthode de convenance et par le principe de la saturation sémantique ont été interrogés à l'aide d'un guide d'entretien. Les données recueillies ont été traitées par la technique de l'analyse de contenu thématique. Au terme des investigations, il ressort que la fraude financière est un phénomène majeur dans les PME en raison de sa récurrence et que celui-ci s'explique par plusieurs facteurs : une rémunération insignifiante, une mauvaise organisation, une absence de contrôle interne et une mauvaise gouvernance. Ces résultats sont interprétés à la lumière des théories mobilisées. L'étude recommande de mettre en place des stratégies visant à améliorer les revenus des acteurs, d'accorder des primes aux agents, de renforcer considérablement les dispositifs de contrôle interne, de mettre en place une charte d'éthique et de bonne conduite et enfin d'ouvrir le capital aux travailleurs dans le but ultime de réduire considérablement les fraudes financières dans les PME.

Mots clés : « Déterminants ; Fraude Financière ; contrôle interne : charte d'éthique. »

Abstract

The objective of our study is to identify the determinants of financial fraud among SMEs. Sixteen (16) accounting, control and auditing experts, selected by the convenience method and the principle of semantic saturation, were interviewed using an interview guide. The data collected were processed using the technique of thematic content analysis. At the end of the investigations, it appears that financial fraud is a major phenomenon in SMEs because of its recurrence and that it can be explained by several factors: insignificant remuneration, poor organization, lack of internal control and poor governance. These results are interpreted in the light of the theories used. The study recommends the implementation of strategies aimed at improving the incomes of actors, granting bonuses to agents, considerably strengthening internal control systems, setting up a charter of ethics and good conduct and finally opening up capital to workers with the ultimate aim of considerably reducing financial fraud in SMEs.

Keywords : « Determinants ; Financial Fraud ; Internal control; charter of ethics »

Introduction

La rentabilité de l'entreprise et au-delà sa pérennité est une question cruciale qui préoccupe les dirigeants des entreprises modernes. Pour ce faire, ils doivent prendre toutes les dispositions adéquates pour éviter des dysfonctionnements et conduire les entreprise à bon port .Parmi les mesures urgentes à prendre en compte nous avons la prevention et la detection des fraudes à prendre en compte dans tous les secteurs notamment celui des banque, (Kouassi et al.,2024 ; Coulibaly & Kone, 2024).

La quête de profits et le souci de pérenniser leurs activités poussent certaines individus et/ou entreprises à adopter des comportements peu recommandables pour arriver à leur fin. Ces personnes ou entités ne reculent devant rien, elles sont prêtes à tout pour obtenir des parts de marchés et engranger des gains. Ainsi, le chemin emprunter ou la manière et les moyens d'y parvenir importe peu, ce qui compte, c'est faire du profit. Une telle orientation ne peut que rendre fébriles les organisations et exposer celles-ci à des risques divers notamment le risque de fraude. C'est justement ce que souligne (Castro, 2019), lorsqu'il affirme que le risque le plus important encouru par les entreprises est le risque de fraude (en ces moments de pressions concurrentielles liées à l'ouverture de marchés). Ainsi, les pesanteurs et/ou organisations n'hésitent pas à frauder. Et pourtant, celle-ci n'est pas sans conséquences peu appréciables aussi bien pour le fraudeur ainsi que l'entreprise qui l'emploi.

Les comportements frauduleux peuvent amener les auteurs de ces actes à être confronter à des difficultés professionnelles ou existentielles majeures telle la suspension, le renvoi ou même l'incarcération. On ne peut ignorer ici les secousses qui affectent l'entreprise au sein de laquelle se pratique la fraude. Les pertes sont souvent inestimables et peuvent conduire à une baisse de rendement, des contre-performances, voire une cessation définitive des activités. Tout ceci peut être couronné d'un véritable déclin de la réputation de l'organisation (Agung, 2015).

L'Afrique est aussi touché par ces comportements frauduleux. Le (CNUCED, 2020) estime que, sur le continent les flux financiers illicites représentent chaque année des pertes de 90 milliards de dollars, soit l'équivalent de 3,7 % de son PIB. Selon cette structure, la fuite de capitaux ainsi que le blanchiment ont contribué à considérablement ralentir ou freiner le développement dans cette zone. Du coup, des investissements, parfois essentiels puisque concernant des secteurs tels que la santé et/ou l'éducation deviennent impossible voire irréalisables.

La Côte d'Ivoire ne semble pas épargnée par la pratique de la fraude et ses conséquences désastreuses. Elle est gangrenée par la corruption qui poussent de nombreux individus ou structures à frauder. C'est ce que révèle la (Banque Mondiale, 2017) lorsqu'elle souligne qu'elle occupait la 47^{ème} place sur 51 pays africains classés en matière de corruption. D'après la même Banque, tous les secteurs d'activité sont affectés par ce phénomène. Si, ces dernières années, on peut estimer que la tendance est à l'amélioration, il reste que la lutte contre la manifestation de comportements frauduleux est loin d'être gagnée car la Côte d'Ivoire n'est que 99^{ème} sur 180 pays à l'échelle mondiale (Transparency International, 2022). Dans ce contexte, engager une étude sur la connaissance des déterminants de l'adoption de tels comportements par les Ivoiriens ne semble pas une incitative vaine. Celle-ci ne fera qu'aider à booster la lutte contre la fraude, phénomène nocif au développement.

Il faut ajouter à ces problèmes, les risques liés à la dégradation de la réputation des entreprises concernées par la fraude. Une fois indexé comme organisation frauduleuse, celle-ci risque de perdre la confiance des actionnaires, des partenaires et clients. Cela peut occasionner des pertes inimaginables en termes de chiffre d'affaires mais aussi en termes de clientèle.

Notre étude repose également sur une motivation scientifique liée aux travaux existant sur la question de la problématique des comportements frauduleux. Il faut noter qu'en la matière des chercheurs se sont intéressés à la question. Ceux-ci ont abordés divers aspects de la question. En effet, certains se sont attardés sur les déterminants de la fraude autrement dit, ils se sont intéressés aux causes qui peuvent amener les individus à adopter ce genre de comportement. On peut citer dans cette catégorie, des chercheurs comme (Kanté, 2016 & Pluchart, 2019). D'autres auteurs ont porté leur attention sur la typologie des fraudes. Dans ce canevas, on peut citer des chercheurs comme (Dufour & Laffort 2021). Enfin certains auteurs se sont plutôt penchés sur les moyens de préventions de la fraude. A ce niveau, nous pouvons citer entre autres (Le Maux, 2016 & Ouaniche, 2022).

De ce qui précède on peut retenir que les travaux sur la question de la fraude ne manquent pas. On remarque qu'il y'a même une profusion en la matière mais à regarder de près même si cette littérature abondante à déceler les déterminants très peu concernent le milieu africain notamment le contexte ivoirien. De plus, les rares qui existent ont insuffisamment mis en exergue les facteurs explicatifs de la fraude financière dans le secteur bancaire. C'est ce qui justifie notre étude pour expliquer les déterminants de la fraude financière au sein des PME.

Un tel tableau décrit des conduites quelque peu intrigantes et paradoxales car comment comprendre que des travailleurs et entreprises qui sont censés mener des actions visant à optimiser leur performance et par ricochet, d'engranger davantage de gains, décident de frauder sachant que cela peut anéantir leurs efforts et mettre un terme à leurs activités ?

Ainsi, se pose la question des raisons qui poussent ces employés et entreprises à pratiquer la fraude financière ? plus précisément, quels sont les déterminants de la fraude financière chez les salariés dans les PME ? cette interrogation est l'épine colossale de notre étude. Ce qui en fait la question principale de notre travail qui se déroule dans le milieu organisationnel privé dont les contours ne sont pas toujours définis de façon objective ou rationnelle exposant d'avantage, de la sorte, les employés au risque de fraude.

De la question centrale, dérivent des interrogations subsidiaires : quelle est la réalité des comportements frauduleux en milieu organisationnel ? quelles en sont les manifestations ? quels peuvent en être les fondements et les moyens de préventions ?

Ces interrogations préfigurent les principaux axes de nos propos et laissent entrevoir les objectifs de notre travail. L'objectif général de cette recherche est de déterminer les facteurs explicatifs de la fraude financière dans les PME. Spécifiquement, il s'agit de décrire la réalité des comportements frauduleux en milieu organisationnel des PME. De présenter les manifestations et de proposer des moyens préventifs.

Cette étude est basée essentiellement sur une phase qualitative exploratoire avec un guide d'entretien afin de recueillir les avis des experts en matière de fraudes financières qui sont choisis par le principe de la saturation théorique ou sémantique. Dans le cadre de cette recherche, nous avons choisi les entretiens semi directives et l'analyse de contenu thématique afin d'identifier les facteurs clés de la fraude financière dans les PME en Côte d'Ivoire.

Pour une bonne lecture et pour une bonne compréhension de cette recherche, nous présentons d'abord le cadre théorique et conceptuel, ensuite, l'approche méthodologique adoptée et la discussion des résultats et enfin, la conclusion qui fait le bilan de cette recherche .

1. Cadre théorique de la recherche

1.1. Définitions et clarification de la notion de fraude

1.1.1 définition de la fraude

La fraude vient du latin *fraus* ou *fraudis*, qui signifie causé du tort à une personne. La fraude est une réalité complexe et sujette à des organisations ayant des implications dans divers domaines de la société. Cette pratique néfaste remonte à l'Antiquité et a évolué en fonction des

contextes économiques, sociaux et technologiques ; par conséquent, l'histoire de l'humanité a toujours été marquée par des cas de fraude. Depuis l'antiquité, les marchands falsifiaient les marchandises, détournaient de fortes sommes d'argent ou utilisaient des poids incorrects pour tromper leurs clients. L'histoire enregistre également des cas de corruption et de détournement de fonds au sein des gouvernements. Ces cas de fraude montrent la tendance humaine à exploiter les failles des systèmes pour obtenir des gains.

En général, la fraude est l'acte d'un tiers (fraude externe) ou d'un collaborateur (fraude interne) travaillant intentionnellement ensemble pour un enrichissement indu au détriment d'un individu, d'une organisation, d'un pays. Elle se caractérise par le fait de vouloir contourner la réglementation en exploitant les failles du système de gestion de ces entités.

Deuxièmement, les pratiques frauduleuses peuvent refléter la présence de : fraude interne, fraude externe et fraude mixte. La fraude interne est celle qui est commise par des agents opérant au sein de l'entreprise. Par conséquent, elle relève de la responsabilité des dirigeants, du propriétaire, du fondateur de l'entreprise ou d'un membre du personnel (employés, intérimaires et personnes mandatées par la direction, etc.). La fraude interne peut se manifester par : le détournement de ressources matérielles et immatérielles, la falsification de chèques, la fraude aux états financiers ou la corruption ; à l'inverse, la fraude externe est commise par une personne extérieure à l'entreprise. On peut citer comme exemples la cybercriminalité, l'ingénierie sociale, la fraude au PDG, la fraude par modification des coordonnées bancaires, etc. Certains cas montrent une combinaison d'acteurs internes et externes - si l'employé complice triche ainsi que le personnel du service financier sont pris en flagrant délit - mais il existe des cas mixtes de fraude.

La fraude financière est définie différemment par les auteurs en fonction des contextes spécifiques. Ainsi, à travers son cadre organisationnel, la norme (ISA 240, 2012) l'appréhende comme un acte intentionnel commis par une ou plusieurs personnes parmi les membres de la direction de l'entreprise, les responsables de la gouvernance, les salariés ou des tiers, impliquant l'utilisation de manœuvres trompeuses afin d'obtenir un avantage indu ou illégal. Les auteurs de la finance humaine peuvent en donner une définition plus verbeuse en s'inspirant des travaux d'autres auteurs. Mais aucun auteur n'aurait dû lui donner un titre aussi court et allongé que celui de la Norme internationale d'audit (ISA). C'est de la bigramme, comme on l'aime !

Selon (Castro, 2019), il s'agit de tricher, de nuire à autrui par la ruse combinée à la violation des règles et à l'obscurcissement pour énigmatiser son prochain.

Selon (l'ACFE,2018), dans un contexte économique, il s'agit d'un individu qui utilise son emploi pour tirer un profit personnel par un détournement volontaire des ressources ou des actifs de l'employeur.

Ainsi, pour qu'il y ait fraude, il faut que l'élément intentionnel coexiste avec une volonté de dissimulation (ex : fraude dissimulée par comptabilisation d'une écriture comptable) et un mode opératoire (ex : vol). Par exemple, lorsqu'on élabore une méthodologie pour commettre l'acte et qu'on la met en pratique.

1.1.2 Pratiques et indicateurs des comportements de frauduleux

➤ Types de fraude financière

La fraude financière peut prendre différentes formes. (L'ACFE ,2018) en distingue trois qui sont Détournements d'actifs : Il s'agit des comportements frauduleux les plus courants, où un employé détourne des biens de l'entreprise pour son profit ou celui d'autres. Ce type de fraude concerne souvent la trésorerie et se divise en trois modalités :

- Fraude sur encaissement : Détournement d'actifs avant leur enregistrement comptable, rendant la détection difficile ;
- Fraude sur décaissement : Les fonds sont enregistrés avec des justificatifs falsifiés, comme des notes de frais gonflées ou de fausses factures ;
- Vol d'actifs : Appropriation de matériels ou fournitures déjà enregistrés, ce qui peut entraîner des pertes significatives à l'échelle ;
- Corruption : Cela implique des échanges de valeur pour influencer des décisions. Les procédés incluent le pot-de-vin ou le truquage, souvent difficile à détecter car ils impliquent des tiers. La surveillance du comportement des personnes suspectes peut aider à identifier ces pratiques ;
- Falsification d'états financiers : Cette fraude consiste à présenter délibérément des informations financières erronées pour tromper les utilisateurs des états financiers. Elle est souvent perpétrée par des dirigeants et peut avoir pour but d'améliorer l'image de l'entreprise ou de masquer des difficultés. Les conséquences peuvent être graves, allant de pertes financières à des poursuites judiciaires. Chaque forme de fraude présente des défis spécifiques en matière de détection et de prévention, soulignant la nécessité d'une vigilance accrue dans la gestion des ressources et des relations commerciales ; les détournements d'actifs, la corruption et la falsification d'états

financiers. Les différents types de fraude financière évoquées ont été évaluées par l'ACFE en 2018. Les informations obtenues sont rassemblées dans le tableau ci-dessous .

Tableau 1 : types de fraude financière

Types de fraudes	Pourcentage des cas (%)	Les pertes (la médiane) en \$
Détournement d'actifs	89	114 000
Corruption	38	250 000
Falsification des états financiers	10	800 000

Source : les données de l'ACFE (2018)

Ce tableau nous indique qu'en termes de catégorie de fraude, le détournement d'actifs est le plus fréquent (89%) par rapport à la corruption (38%) et la falsification des états financiers (10%). Cette dernière est responsable de pertes plus importantes pour l'organisation que les deux autres procédés de fraude. Mais toutes ces formes ne peuvent être appréciées qu'à partir d'indicateurs.

➤ Indicateurs de la fraude

Par indicateur de la fraude, on entend les informations, qui dans certains cas, peuvent permettre d'anticiper ou de détecter la fraude (Perruchoud, 2013). Il y a six catégories d'indicateurs de fraude :

- les anomalies comptables, elles peuvent être perçues comme une information comptable ou financière inexacte, insuffisante ou omise en raison d'erreurs ou de fraude dans les comptes de l'entreprise. Par exemple, des transactions inhabituelles ou des écarts entre les chiffres budgétés et les chiffres réels ;
- les faiblesses du système de contrôle interne, qui se définissent comme l'absence ou l'incapacité d'un contrôle nécessaire pour prévenir, détecter ou corriger des anomalies dans les comptes du fait de sa conception et de son fonctionnement. C'est le cas des lacunes dans les processus de vérification, des conflits d'intérêts ou une mauvaise gestion des fonds ;

- les anomalies analytiques qui s'expliquent par des tendances inattendues dans les données financières ou des ratios financiers qui sont en dehors des normes de l'entreprise ;
- un style de vie extravagant qui peut nécessiter des dépenses excessives ou des consommations qui ne correspondent pas aux revenus de l'individu ;
- des comportements inhabituels qui changent brusquement, des absences fréquentes ou des signes de stress ;
- les transactions inhabituelles ou non autorisées et le manque d'organisation dans la comptabilité.

Ces indicateurs permettent aux entreprises de pouvoir détecter la fraude plus rapidement. Pour résumer, il y a différents indicateurs permettant de détecter des fraudes, et la plupart de ces dernières peuvent être découvertes par les dispositifs de contrôle, de la culture d'entreprise ou par des réactions humaines.

➤ **Causes de la fraude**

Le contexte organisationnel exerce une influence sur les pratiques frauduleuses de la part des employés. Certains facteurs organisationnels majeurs de fraude identifiés par les experts comptables et financiers sont les règles de gouvernance, la structure organisationnelle, la qualité du dispositif d'audit, contrôle interne et de contrôle de gestion.

Au niveau des règles de gouvernance, l'absence de coordination entre les services entraîne une confusion au sein des entités quant à la répartition des responsabilités et aux relations de pouvoir, créant ainsi un environnement très propice à la fraude. Si les tâches ne sont pas correctement séparées, une personne peut alors commettre une fraude en ayant un accès élevé aux ressources ou aux informations sensibles. Enfin, une description de poste incomplète peut générer des lacunes dans les processus de contrôle interne ; le fraudeur peut passer à travers ces lacunes. Cela va dans le sens de (Benazzi ,2022)

lorsqu'il dit que les causes de la fraude sont liées à l'absence d'organigramme.

De même, l'absence de contrôle hiérarchique constitue également une cause principale de fraude. En effet, sans un système de contrôle hiérarchique adapté, il y aurait des lacunes dans la supervision des opérations et un manque de responsabilisation. Cela peut permettre aux fraudeurs de commettre des actes de fraude sans être détectés, ce qui pourrait entraîner de nombreux dommages financiers pour l'entreprise.

Toujours dans le même sens, les pressions exercées sur les salariés par la hiérarchie pour atteindre les objectifs de l'organisation peuvent être fortes et les conduire de façon plus ou moins directe à transgresser la loi en s'adonnant à des pratiques frauduleuses (Perruchoud, 2013). La fraude peut être non planifiée et non intentionnelle, mais parfois délibérée lorsque les dirigeants poussent leurs subordonnés à adopter des comportements frauduleux pour le compte de l'entreprise. Les pressions exercées par l'équipe dirigeante pour obtenir la collaboration des salariés, en particulier des cadres, à la délinquance d'affaires reposent sur les différentes modalités d'expression de l'influence sociale telles que l'incitation, la manipulation, le management par la peur et les ordres directs (Mbark & Ouhadi ,2019).

Au niveau du contrôle interne, l'absence de manuel de procédures comptables et financières entraîne des perturbations dans le fonctionnement de la comptabilité, ce qui peut favoriser les comportements frauduleux (Chabanis ,2017).). En effet, sans un manuel de procédures clair qui guide les comptables et les financiers dans leurs tâches quotidiennes, il peut y avoir des incohérences dans les enregistrements et des risques de falsification des comptes. De plus, le non-respect des règles générales (postulats et conventions comptables) de tenue de comptabilité peut également faciliter le risque de fraude, en permettant des altérations et des effacements d'écritures.

1.1 Théories explicatives de la fraude financière

Ce cadre théorique est meublé par les théories ci-dessous :

1.1.1 Théorie de l'association différentielle de Sutherland (1949)

Sutherland (1949), sociologue-criminologue, est considéré comme le précurseur des études sur la fraude, introduisant la notion de « White Collar Crime » pour désigner des pratiques illégales dans un cadre organisationnel. Sa théorie de l'association différentielle explique que la fraude n'est pas un comportement spontané, mais le résultat d'un acte organisé. Il adopte une perspective dualiste, reliant l'individu à l'organisation. Selon Sutherland, le comportement frauduleux est un apprentissage, où les individus se familiarisent avec des pratiques malhonnêtes à travers leurs interactions avec d'autres. Ce processus inclut l'acquisition de compétences techniques, l'exploitation d'opportunités et l'acceptation de justifications pour la fraude. Il souligne également que le cadre organisationnel joue un rôle clé en favorisant ces comportements, en rendant les preuves de transgressions difficiles à établir. Ainsi, sa théorie

est essentielle pour comprendre les déterminants de la fraude financière, indiquant que les comportements frauduleux émergent de l'apprentissage et de l'évitement des contrôles au sein de l'entreprise.

1.1.2 Théories du triangle de la fraude de Cressey (1950)

La théorie de Cressey, développée en 1950, explique les comportements frauduleux dans les organisations à travers trois concepts clés :

Besoin ou pression : Les individus peuvent être poussés à frauder en raison de difficultés financières ou de pressions professionnelles, surtout dans un environnement tolérant à la fraude.

Opportunité : La fraude se réalise souvent lorsque des failles existent dans le système de contrôle interne, permettant à un employé de percevoir une chance d'agir sans risque.

Rationalisation : Les individus justifient leurs actes frauduleux par rapport à leurs valeurs personnelles, rendant ainsi l'acte plus acceptable à leurs yeux.

En somme, Cressey souligne que la fraude est plus probable dans des environnements où les contrôles sont faibles et où les pressions sont fortes. Des systèmes de contrôle efficaces et une culture éthique sont essentiels pour minimiser les comportements frauduleux.

1.1.3 Théorie du diamant de la fraude de Wolfe et Hermanson (2004)

La théorie du diamant de la fraude, développée par Wolfe et Hermanson en 2004, enrichit le modèle du triangle de Cressey en ajoutant un quatrième élément : les compétences du fraudeur. Cette approche repose sur quatre éléments clés : les pressions ou besoins qui poussent un individu à frauder, les failles dans le système de contrôle qui permettent à un individu d'exploiter la situation, la manière dont l'individu justifie son acte frauduleux après coup, convaincu que son comportement est acceptable malgré les risques, les compétences et attributs personnels nécessaires pour détecter et exploiter une opportunité de fraude. Wolfe et Hermanson (2004) soulignent que sans ces compétences, même en présence des autres éléments, la fraude ne pourrait pas se réaliser. De plus, l'expérience et l'habitude dans un rôle donné peuvent renforcer cette capacité, permettant à un individu de mieux naviguer dans les systèmes de

contrôle. En somme, le diamant de la fraude offre une compréhension plus complète des déterminants des comportements frauduleux, incluant des facteurs liés aux caractéristiques des dirigeants et des employés. Cette approche est essentielle pour mieux appréhender et prévenir la fraude financière.

En définitive, il ressort que sans la capacité, la possibilité de fraude ne deviendrait pas une réalité, malgré la présence des éléments du triangle de la fraude. Par conséquent le diamant de la fraude nous semble utile pour rendre compte des déterminants de la fraude financière telles que les caractéristiques des dirigeants ou des travailleurs.

En plus des théories exposées, des travaux mettent également l'accent sur les déterminants des comportements frauduleux.

1.3 Revue empirique relatifs à la fraude et à la fraude financière

Plusieurs travaux empiriques ont été menés sur la fraude financière afin d'identifier les facteurs explicatifs.

1.3.1 Travaux empiriques sur la fraude

En parcourant la littérature sur les comportements frauduleux, plusieurs facteurs se dégagent pour rendre compte de ceux-ci : facteurs organisationnels, facteurs sociaux et facteurs économiques. Au niveau des facteurs organisationnels, (Ouaniche ,2022) réalisent une étude au Canada, avec l'objectif d'analyser l'impact des normes et comportements des auditeurs en matière d'évaluation des comportements frauduleux. Pour ce faire ils soumettent 80 commissaires aux comptes à un questionnaire. Les résultats montrent que les facteurs organisationnels des auditeurs sont reliés au fait d'être confronté à des cas de fraudes. En outre, il apparaît que les auditeurs qui intègrent le risque de fraude de manière spécifique dans leur mission d'audit, sont susceptibles de découvrir les cas de fraude. Autrement dit, la mise en place d'une analyse des risques à la fraude augmente la probabilité que la fraude soit détectée par le commissaire aux comptes ce qui permet de limiter l'adoption des comportements frauduleux au sein des entreprises.

Dans la même perspective (Chabanis ,2017) réalise une étude en France en vue d'apprécier l'impact de la formation sur les comportements frauduleux. L'auteur interroge les salariés de 35 entreprises à l'aide d'un questionnaire. L'analyse des données recueillies révèle que la formation constitue un levier important pour la prévention et la détection des risques de fraude.

Elle précise que plus les travailleurs ont un niveau de formation plus élevée, plus ils sont susceptibles de ne pas adopter des comportements frauduleux.

Abondant dans le même sens, (Benazzi 2022) mène une étude au Canada en poursuivant l'objectif d'examiner l'incidence des moyens et méthodes utilisés face aux risques de fraudes sur les associations. La méthodologie adoptée a consisté à interviewer des dirigeants d'associations dans la région de Montréal. L'auteur parvient à la conclusion que les moyens dont les associations pour lutter contre la fraude ne sont pas toujours adaptés. En effet, souligne Bensid (op.cit.), une association sans véritables mécanismes de contrôle est vulnérable au risque de comportement frauduleux ou ayant des procédés dépassés en la matière, dévient une structure vulnérable face au risque de fraude.

Toujours dans la même optique, El-Bouzaidi (2019) conduit une étude en Belgique, le but de celle-ci était l'effet de la contribution de l'auditeur externe sur la détection des fraudes à l'information comptable et financière. L'auteur interroge 8 auditeurs de différents niveaux à l'aide d'un questionnaire. L'analyse des informations collectées révèlent que l'auditeur externe ne contribue pas à détecter la fraude à l'information financière puisque son rapport d'audit ne certifie pas l'absence de celle-ci. Autrement dit, l'auditeur externe ne contribue pas à la détection des fraudes à moins qu'il ne soit sollicité de façon exceptionnelle en expresse dans un cadre bien précis de détection de la fraude ou d'évaluation du système de contrôle interne.

S'inscrivant dans la même veine, Yerima et Kounetsron (2022) réalisent une étude au Togo avec l'ambition d'évaluer l'influence de la gouvernance sur l'adoption de comportements frauduleux. Pour ce les salariés de 53 entreprises sont soumis à un questionnaire. Les conclusions révèlent que les mécanismes de gouvernance permettent de réduire considérablement les comportements frauduleux au sein des entreprises.

Au niveau des facteurs sociaux, (Benazzi, 2022) conduit une étude au Maroc celle-ci a pour objectif d'apprécier l'effet de la manière de sensibiliser ses employés dans le secteur public face à l'adoption des comportements frauduleux. A cet effet, 51 auditeurs ont été soumis à un questionnaire. En guise de résultats, on peut noter que les personnes interrogées sont conscientes de la nécessité de signaler les fraudes et de la responsabilité de les détecter. En clair, la sensibilisation contribue à accroître la portée et l'efficacité de la détection et de la prévention de la fraude au sein du secteur public.

En parcourant la littérature, les variables explicatives qui ont été évoquées le plus souvent pour rendre compte des comportements frauduleux sont des variables organisationnelles et économiques.

1.3.2 Travaux empiriques sur la fraude financière

La question de la fraude n'a pas manqué de susciter l'intérêt chez les chercheurs, ceux-ci se sont penchés sur divers aspects du phénomène notamment les facteurs explicatifs. Mais ces travaux, pour l'essentiel ont incriminé des facteurs tels que l'insuffisance de contrôle interne et de la gouvernance d'entreprise. Dans ce contexte, une bonne partie de notre documentation portera sur les travaux en rapport avec ces facteurs explicatifs.

En ce qui concerne les travaux qui ont incriminé le contrôle interne (Castro ,2016) réalise une étude à Genève. L'objectif était d'identifier l'impact du système de contrôle interne sur l'adoption de la fraude financière au sein des entreprises. L'auteur procède par des interviews auprès de personnes considérées ayant une expertise dans le domaine financier et comptable. Les résultats indiquent que le système de contrôle interne est un levier important pour la prévention de la fraude.

S'inscrivant dans la même veine, (Houandjo et al., 2020) ont réalisé une étude au Maroc. L'objectif était de présenter une synthèse des résultats d'études portant sur l'impact du contrôle interne sur les comportements frauduleux des travailleurs. Au terme de ses investigations, les résultats des études montrent que la faiblesse du contrôle interne constitue une opportunité pour l'adoption de comportements frauduleux par les travailleurs. Cependant, le contrôle interne en tant que processus préventif de la fraude reste insuffisant au regard de l'émergence de nouvelles formes de fraude.

Dans la même perspective (Diard & Dufour, 2022) effectuent des investigations en France. En ayant pour ambition d'évaluer l'impact du contrôle interne sur la réduction des fraudes financières en entreprise. Ils s'inscrivent dans une étude qualitative en interrogeant 45 salariés d'une compagnie d'assurance-vie. Les résultats mettent en évidence que le contrôle interne contribue à la réduction des comportements frauduleux. Les auteurs recommandent de renforcer les processus de contrôle interne, d'organiser la prévention et de sanctionner les fraudeurs.

En ce qui concerne les études qui ont mis en cause la gouvernance (Esse ,2013) a mené une recherche en Côte d'Ivoire. Elle visait à examiner l'effet du système de gouvernance sur la prévention de la fraude comptable dans les entreprises ivoiriennes. L'auteur a administré un

questionnaire à 19 salariés de cabinets comptables et 11 employés de centres de gestion agréés.

Il a conclu que la fraude était principalement évitable par la gouvernance d'entreprise.

Dans la même optique, (Le Maux et al., 2013) ont mené des enquêtes au Canada. Ils ont cherché à synthétiser les résultats des études sur la fraude notamment la fraude comptable et financière. Cette synthèse montre qu'une bonne gouvernance d'entreprise est d'une importance capitale dans la détection et la prévention des comportements frauduleux.

Dans la même lignée de réflexion (Rhazali & Arshad, 2014) ont mené une étude en Tunisie. Ils ont cherché à investiguer l'effet des mécanismes de gouvernance d'entreprise sur la lutte contre les actes frauduleux des dirigeants d'entreprises. Ils ont ainsi constitué un échantillon de 50 entreprises, et les données ont été collectées à partir du site Internet de l'AMF, des rapports annuels et des états financiers de ces entreprises. Les résultats montrent que des mécanismes de gouvernance efficaces contribuent à réduire la gravité des actes frauduleux commis par les dirigeants des entreprises. Les recommandations suivantes sont formulées.

La même année, une étude de (PWC ,2011 ; PWC & IFACI ,2014) a été menée à l'échelle mondiale. Cette recherche a été initiée pour faire une évaluation des risques de fraude en entreprise pour un certain nombre de raisons. De ce qui précède, nous pouvons déduire que cette revue de travaux confirme que le problème de la fraude a retenu l'attention de nombreux chercheurs. Alors que la fraude dans le contexte ivoirien, à notre connaissance, peu de travaux ont été réalisés sur les comportements frauduleux dans les entreprises.

2. Approche méthodologique adoptée

2.1 Positionnement épistémologique

Paraissant comme le positionnement épistémologique le plus classique et le plus répandu dans la recherche en comptabilité, nous avons dans le cadre de notre recherche adopté l'approche constructivisme avec une logique d'abduction, car elle est la mieux à même de répondre aux objectifs de notre recherche. La démarche à laquelle nous avons eu recours est inductive.

2.2 Déroulement de l'enquête qualitative

Le déroulement de l'enquête qualitative a consisté dans un tout premier temps à l'élaboration du guide d'entretien. Pour ce faire, nous avons procédé dans un premier temps, à sa formulation, dans un deuxième temps à l'étude de sa fiabilité, et dans un troisième temps, nous sommes passés à l'administration du guide d'entretien.

2.3 Formulation du guide d'entretien

L’objectif de ce guide d’entretien a été de laisser le libre champ à l’enquêté de s’exprimer sur la question posée et de tirer, à la suite de ses allégations, les dimensions et/ou les éléments qui nous ont semblé pertinents pour la suite de notre travail de recherche. Le guide d’entretien est composé de questions formulées en fonction de thématiques déduites de notre objectif de recherche. Les thèmes abordés dans ce guide d’entretien sont les suivants :

- Les facteurs explicatifs de la fraude financière ;
- L’identification des types de fraude ;
- Les pratiques à mettre en place en vue d’anéantir la fraude financière.

2.4 Conduite des entretiens

Les entretiens ont été réalisés avec le guide d'entretien en face à face après un pré-test auprès d’un expert-comptable. L’entretien final a porté sur un échantillon de 16 experts-comptables et auditeurs senior comprenant 4 femmes et 12 hommes dont l'âge se situe entre 43 et 68 ans. Le choix éventuel des répondants s'est fondé sur le fait qu'ils sont experts-comptables et auditeurs seniors avec au moins 10 ans d'expérience professionnelle et qu'ils sont propriétaires de leurs propres cabinets d'expertises comptables, d'audit et de conseils fiscaux. Comme le justifie le principe de saturation théorique ou sémantique, la taille de l'échantillon est suffisamment importante pour une étude qualitative (Evrard et al.,2013) . Les entretiens ont eu lieu dans plusieurs endroits différents de la ville d'Abidjan, généralement à la suite d'un rendez-vous pris avec les répondants dans un lieu convenu d'un commun accord. Le choix d'Abidjan comme lieu de cette conférence se justifie par la simple raison qu'il s'agit de la capitale économique où sont situés tous les bureaux de la Côte d’Ivoire (Touré & Seouluou ,2023). A l’instar de (Batonon et al., 2024 ; Coulibaly. & Kone) lors des entretiens, chaque répondant a d’abord été mis en confiance avant de commencer. En effet, nous leur avons montré l’intérêt scientifique de l’étude, garanti leur anonymat et rassuré sur la confidentialité des enregistrements audio recueillis à l’aide d’un téléphone portable servant de magnétophone. Ensuite, s’est déroulée la conduite proprement dite de l’entretien en face-à-face avec le répondant. Les entretiens se sont déroulés sur 30 jours avec une durée moyenne de 40 minutes par entretien. Le tableau suivant donne les caractéristiques des personnes interviewées.

Tableau 2 : Caractéristiques des experts

Experts	Expérience	Fonction	Durée de l’entretien
EXP 1	26 ans	Expert-Comptable et Fiscale	36min
EXP 2	14 ans	Auditeur et contrôleur de Gestion	42min

EXP 3	11 ans	Expert-Comptable et fiscale	43min
EXP 4	12 ans	Commissaire aux comptes	37 min
EXP 5	10 ans	Expert senior Auditeur	38min
EXP6	11 ans	Expert-Comptable	41min
EXP7	12 ans	Expert senior Auditeur	40min
EXP8	13 ans	Expert-Comptable	38 min
EXP9	11 ans	Commissaire aux comptes	39min
EXP10	11 ans	Expert-Comptable	43 min
EXP11	12 ans	Auditeur et contrôleur de Gestion	37min
EXP12	15 ans	Auditeur et inspecteur financier	38 min
EXP13	12 ans	Expert-Comptable et Fiscale	40min
EXP14	17 ans	Expert-financier	38 min
EXP15	12 ans	Expert en Audit et en Contrôle de Gestion	38 min
EXP16	11 ans	Expert-Comptable	31min

Source : Les auteurs, à partir de l'enquête réalisée en 2023

Après avoir développé le déroulement des entretiens, nous passons à la description de la méthode d'analyse qualitative choisie.

2.5 Méthode d'analyse qualitative de l'étude

Une analyse de contenu a été retenue dans le cadre de l'analyse des données qualitatives en vue d'assurer la validité interne de notre recherche. Toutefois, nous avons opté pour une analyse de contenu thématique en ce qui concerne les données recueillies. Elle diffère de l'analyse de contenu lexicale dans le sens où elle n'oblige pas le chercheur à traiter de manière systématique la totalité du corpus (Gavard-Perret et al., 2012).

3. Résultats de la phase qualitative exploratoire

3.1 Résultat du recueil des verbatims

3.1.1 Présentation des verbatims

Les résultats de la phase qualitative exploratoire menée à l'aide du guide d'entretien sont récapitulés dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 1 : Caractéristiques des experts

Verbatim	Rubrique	Code
<p><<... En entreprise, la fraude n'est jamais bonne, ça détruit l'entreprise et conduit à de grosses pertes. C'est un mauvais comportement...>></p> <p><<... Ce n'est pas une bonne chose, je pense que c'est à proscrire dans les règlements intérieurs de l'entreprise, c'est interdit, je pense que quand on recrute quelqu'un, on se dit qu'il a une bonne moralité donc quand il vient, il doit se conformer aux lois de l'entreprise...>></p>	<p>Comportements fraduleux (ORG)</p>	<p>CPTF 100%</p>
<p><<... Oui je pense que c'est une pratique courante surtout en Côte d'Ivoire, parce que on a tendance à mettre ça sous un nom qui n'est vraiment pas adapté c'est-à-dire le business. On appelle ça business alors qu'il y'a beaucoup de fraude en dessous...>></p>	<p>Pratiques courantes (PTC)</p>	<p>PC 100%</p>
<p><<... Le manque de suivi, Je pense qu'il y'a beaucoup de légèreté et les gens ne sont pas réellement évalués ou qualifiés pour les postes. Ce qui permet à certains de passer les lignes de contrôles...>></p> <p><< Je peux dire oui c'est fréquent lorsqu'il n'y a pas assez de contrôle et d'attentions sur les méthodes et règlements de l'entreprise. >></p> <p><< ... généralement les PME ne dispose pas de dispositif de contrôle interne. Elles estiment que les dispositifs de contrôle sont coûteux... celles qui disposent ne l'améliore pas du tout ce qui est une porte ouverte a la merci des fraudeurs de toutes natures et c'est dommage ...>></p>	<p>Faiblesse du Contrôle Interne (FC)</p>	<p>F.C 90%</p>

<p><<...il y'a aussi la gestion de l'entreprise qui amène certaines personnes à frauder, ce qui n'est pas vraiment recommandés...>></p> <p><<...ça peut être dû au management de l'entreprise aussi ? car il y a une absence criarde d'organisation, chacun fait ce qu'il veut, les taches ne sont pas bien réparties entre les différents travailleurs. Il ya le plus souvent des cumuls de postes...>></p>	<p>Organisation (ORG)</p>	<p>ORG 95%</p>
<p><<... Le salaire mal payé peut conduire à ses pratiques...L'octroi de salaire faible et insignifiant peu occasionner des comportements fraduleux ...>></p> <p><<...L'amour de l'argent et souvent les salaires insuffisants...>> <<... La mauvaise gestion des employés...>></p>	<p>Mauvaise Rémunération (MR)</p>	<p>MR 90%</p>
<p><<... l'absence de contrôle permet de faciliter la fraude, ça peut s'expliquer par l'absence de contrôle interne parmi tant d'autres sinon il y'a plusieurs raisons , Oui tout à fait c'est ça qui fait qu'on commet des actes frauduleux sans être vu...>></p>	<p>Absence de Contrôle (ABSCE)</p>	<p>ABSCE 100%</p>
<p><<... Les acteurs de la gouvernance doivent être des personnes exemplaires et ce sont eux le monteur de tout ce qui peut arriver dans l'entreprise, Les gouvernants sont les modèles c'est eux qui doivent montrer l'exemple à suivre. Ils doivent être très rigoureux, s'ils doivent bien évidemment instaurer des règlements intérieurs, ils doivent se conformer à ces règlements. Ils ne doivent pas être des tyrans mais plutôt des leaders...>></p>	<p>Acteurs de la Gouvernance (AGE)</p>	<p>AGE(100%)</p>

<p><<... La bonne gouvernance oui avec un bon système de contrôle, la gouvernance permet de gérer l'entreprise mais la bonne gouvernance permet de réduire la fraude, La bonne gouvernance permet de diminuer les comportements frauduleux. Il y'a plusieurs facteurs qui rentrent en ligne de compte. Quand tu gouvernes bien y'a certaines choses que tu peux éviter. Il faut bien se comporter, adopter un bon style et tout ira mieux pour l'entreprise...>></p>	<p>Bonne Gouvernance (BG)</p>	<p>BG 80 %</p>
--	---	-----------------------

Source : données de l'enquête réalisée par les auteurs (2023)

3.1.2 Commentaire des verbatim

A regarder le tableau 2, trois aspects nous paraissent importants, à savoir l'ampleur de la fraude, les causes de la fraude et les moyens permettant de prévenir ce comportement.

Tous les enquêtés pensent que la fraude est une réalité qui concerne toutes les entreprises. Ils considèrent qu'elle est une pratique courante qui est d'actualité et qui de ce fait mérite qu'on y prête attention. Pour ces enquêtés, la fraude est tellement fréquente et intégrée dans les habitudes des individus que dans certains contextes, elle est pratiquement devenue la norme en tant que conduite professionnelle. Cette importance du phénomène impose qu'on décèle les déterminants ou les causes afin de déployer les moyens idoines pour le prévenir. C'est ainsi que l'on pourra, à défaut de le supprimer, réduire significativement, à tout le moins, sa manifestation pour ne pas dire l'adoption de comportements frauduleux.

Les enquêtés mettent en relief plusieurs déterminants susceptibles d'expliquer les raisons qui poussent les individus à adopter ce type de comportements. Au rang de déterminants figure la faiblesse et l'absence de contrôle interne, les rémunérations peu reluisantes et l'organisation de l'entreprise. Selon eux, une absence ou rareté de contrôle est susceptible de favoriser le risque de fraude dans la mesure où cela constitue une véritable opportunité pour les fraudeurs.

S'agissant des rémunérations peu reluisantes, ils estiment que les comportements frauduleux s'expliquent par les bas-salaires versés aux travailleurs. Ils soulignent qu'une politique de rémunération mal ficelée peut provoquer chez les salariés une frustration notamment si ces derniers perçoivent une iniquité de traitement par rapport à d'autres collègues. Dans ces conditions, ces travailleurs peuvent être inciter à frauder.

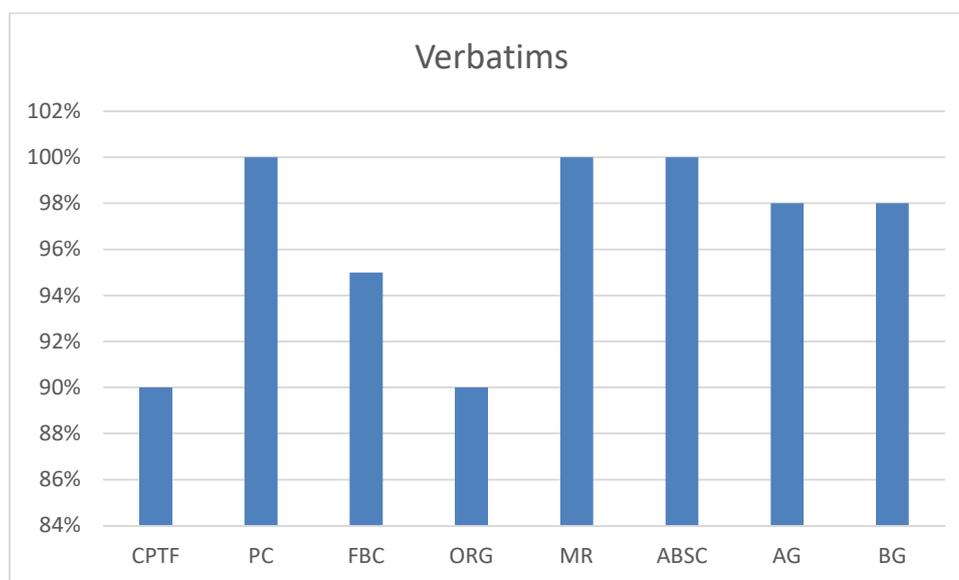
Quant à l'organisation, les enquêtés stipulent que le manque d'engagement en faveur du respect de l'intégrité des travailleurs et des valeurs éthiques au sein de l'entreprise favorise l'adoption des comportements frauduleux. L'absence de formation et de fidélisation des collaborateurs peuvent être aussi responsables de ces conduites.

L'ensemble des enquêtés pensent qu'avec une gouvernance axée sur l'éthique et une culture d'entreprise, la fraude peut-être raisonnablement supprimée. La bonne gouvernance est porteuse de l'esprit d'entreprise et les dirigeants doivent donc s'assurer qu'il y a un management basé sur l'exemplarité pour amener les collaborateurs à suivre l'exemple.

Les acteurs de la gouvernance doivent donc être exempts de reproches et se baser sur des valeurs organisationnelles par rapport à leurs conduites. En couplant le contrôle interne et la bonne gouvernance, on crée de meilleures manières de prévenir et combattre la fraude.

Le graphique suivant, permet une visibilité des dimensions évoquées à partir des verbatim.

Graphique 1 : pourcentage des dimensions évoquées dans les verbatims



Source : données de l'enquête (2023)

La première dimension des comportements frauduleux mise en avant par les répondants concerne **l'étendue et les facteurs explicatifs de ces comportements**. La figure démontre que les répondants pensent que la fraude est un acte malhonnête à 90% et une pratique courante à 100%. Ils considèrent que les comportements frauduleux sont largement adoptés par les travailleurs. Pour les répondants, les comportements frauduleux sont liés à plusieurs raisons. A 95%, ils citent la faiblesse ou l'absence de contrôle interne comme facteurs explicatifs du développement de ces conduites. Ils sont 98% à attribuer celles-ci à la mal gouvernance. Ils pensent à 100% que la fraude résulte des rémunérations insatisfaisantes et à 98% qu'elle tient à l'organisation au sein de l'entreprise. La deuxième dimension évoquée se rapporte aux moyens permettant de réduire ou prévenir les comportements frauduleux. La réponse de ces derniers, montre qu'une bonne conduite venant de la part des acteurs de la gouvernance peut réduire la fraude au sein de l'entreprise, ils doivent être des modèles à suivre. Les répondants estiment à 98%, qu'une bonne gouvernance et un système de contrôle efficace peuvent permettre de diminuer ces comportements.

Au total, l'ensemble des répondants nous ont permis d'identifier les facteurs susceptibles d'expliquer la manifestation des comportements frauduleux. Ces facteurs se rapportent à l'absence ou la faiblesse de contrôle interne, la mauvaise gouvernance les rémunérations insuffisantes, et la mauvaise organisation au sein de l'entreprise.

3.2. Discussion des résultats

Il convient avant toute confrontation de points de vue, de rappeler les idées fortes de notre travail. Plusieurs constats ressortent de notre étude. Il apparaît que la fraude financière est un phénomène récurrent, et elle s'explique par plusieurs paramètres que sont : une insuffisance de rémunération, une mauvaise organisation de l'entreprise, une absence de contrôle interne et de gouvernance d'entreprise. Concernant l'ampleur de la fraude financière, nous pouvons soutenir que celle-ci est un comportement nuisible, une réalité dans le monde organisationnel et qu'elle est une pratique tellement répandue qu'elle mérite qu'on s'en préoccupe, dirigeants comme chercheurs le démontrent. Cela est confirmé par (Le Maux et al., 2013 ; Yerima & Kounetsron ,2022 ; Benazzi, 2022) qui stipule que la fraude constitue un véritable combat, un enjeu même de gestion dans un monde moderne, où les technologies de l'information et de la communication permettent de faciliter et de peaufiner en permanence les possibilités de frauder

au sein des organisations. Pour ce qui est des déterminants de la fraude financière, il faut noter que celle-ci se manifeste de diverses façons et qu'elle tient principalement à l'absence de contrôle, la mauvaise organisation de l'entreprise et l'insuffisance de rémunération. Cette opinion est soutenue par Albrecht et Amrizal (cités par Agung, 2015).

Albrecht (2008) considère que le non-respect du principe de séparation des fonctions au sein de l'entreprise, l'absence de contrôle interne, l'absence de systèmes comptables adéquats sont autant de facteurs qui favorisent l'adoption de comportements frauduleux. Pour l'auteur l'acte de frauder dans une organisation dépend aussi de la malhonnêteté et la non-intégrité du personnel, des pressions exercées par les dirigeants pour atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés.

Quant aux moyens mis en oeuvre pour la prévention, nous pouvons affirmer qu'un système de contrôle efficace et une bonne gouvernance d'entreprise permettent de prévenir et réduire la fraude financière. (Razali & Arshad 2014) sont du même avis puisqu'ils font remarquer qu'une entreprise qui adopte un mode de gouvernance efficace réduit considérablement la probabilité d'établir des rapports financiers frauduleux.

En effet, diverses recherches ont découvert que l'absence ou la faiblesse du contrôle interne dans l'entreprise fait partie des facteurs favorisant la fraude (ACFE, 2018 ; Ouashil, 2018). Le processus de contrôle interne est un outil qui permet, entre autres, de protéger le patrimoine de l'entreprise en détectant et en prévenant les actes frauduleux et de communiquer sur les données relatives à l'entreprise selon les normes comptables (PwC, 2011). D'autres études ont cependant exprimé que le fait d'avoir un système de contrôle interne efficace et une gouvernance d'entreprise ne sont pas des conditions suffisantes pour empêcher les travailleurs d'adopter des actes frauduleux (Perruchoud, 2013 ; PWC & IFACI, 2014 ; Kanté, 2016). Nos différentes théories postulent que l'acte frauduleux est un comportement opportuniste. Elles précisent que le manque de contrôle et la désorganisation et le désarroi au sein de l'entreprise sont de réelles opportunités ou occasions qui peuvent amener le travailleur à commettre une fraude. Dans le sens où les résultats de l'étude s'inscrivent dans la même logique que les théories utilisées.

Conclusion

La présente recherche vise à analyser les facteurs explicatifs de la fraude financière au sein de des PME. La première partie de notre étude a été orientée vers la construction d'un cadre conceptuel et théorique. Nous avons traité la problématique qui a trait à la fraude financière et

à ses déterminants. Par ailleurs, nous avons convoqué la théorie de l'association différentielle, le triangle de la fraude et la théorie du diamant de la fraude (principalement).

Au total, l'échantillon était composé de 16 experts. La taille de ce groupe résulte du principe de saturation sémantique. Ces sujets ont été interrogés à l'aide d'un guide d'entretien. Nous avons opté pour une analyse de contenu thématique au regard des données. Cette recherche a pour principaux facteurs explicatifs les salaires bas, l'organisation de l'entreprise, l'absence de contrôle interne et la mauvaise gouvernance. Tous nos répondants ont mis l'accent sur les facteurs clés qui expliquent la fraude à divers niveaux. Cette recherche revêt une contribution théorique, méthodologique et managériale. En effet, Au terme de notre recherche, nous avons pu identifier les déterminants principaux de la fraude chez les PME dans le contexte ivoirien. De plus, ces facteurs s'expliquent par les théories développées antérieurement à savoir ; la théorie de l'association différentielle, le triangle de la fraude et la théorie du diamant de la fraude d'où notre contribution théorique au débat sur la fraude en contexte PME. Au plan méthodologique, ce travail de recherche est une étude qualitative basée essentiellement sur des entretiens avec des experts malgré leur réticence compte tenue de la sensibilité des informations des missions d'audit sur la fraude. Notre objectif, dans le cadre de cette recherche qualitative, consistait en effet à tirer le meilleur parti de cette méthode, à savoir profiter de la fonction de « défrichage » d'un phénomène non encore exploré ou mal connu à savoir la fraude financière et comptable. Au plan managérial, cette recherche met en évidence les caractéristiques de la fraude que les managers doivent maîtriser en mettant des moyens de contrôle et de motivation en place pour augmenter la création de la valeur ajoutée, produire des informations financières de qualité et de performer financièrement.

En guise de perspectives, il semble bien utile de confirmer cette recherche à l'aide d'une étude quantitative confirmatoire à l'aide d'un modèle économétrique approprié (régression logistique ordinaire ou régression logistique binaire)

BIBLIOGRAPHIE

Aboubakar, T. O., & Blanchard, S. H. (2023). Pratiques de gestion budgétaire et performance commerciale des Petites et Moyennes Entreprises (PME) en Côte d'Ivoire. *International Journal of Financial Accountability, Economics, Management, and Auditing (IJFAEMA)*, 5(4), 558-580.

ACFE. (2018). Étude mondiale sur la fraude et les abus au travail. [En ligne] <https://www.acfe.com/report-to-the-nations/2018/> (consulté le 12/01/2023).

Agung M. (2015). Contrôle interne de la prévention de la fraude dans le système d'information comptable. *Journal d'économie et de commerce*, 1(1), 21-30.

André, H. O. U. N. D. J. O., Mohamed El Bachir, W. A. D. E., & MASSIMANGO, T. H. (2020). Les pratiques du système de contrôle interne des entreprises publiques béninoises au regard des critères d'efficacité: Forces et faiblesses?. *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit*, 4(3).

Batonon, F. J., Yedji, P. D., & Glidja, J. B. (2024). La digitalisation au service de la profession comptable. *Revue Internationale du Chercheur*, 5(2).

Benazzi K. (2022). Les mécanismes de l'audit dans la détection et prévention de la fraude dans le secteur public. *Revue internationale de comptabilité, finance, audit, gestion et économie*, 3(2), 320-328.

Castro E. (2016). La fraude financière et le contrôle interne en entreprise : l'importance d'un système de contrôle interne efficient pour optimiser l'identification des risques de fraude et réduire leur probabilité d'occurrence. *Mémoire en gestion*, Haute Ecole de gestion de Genève (Suisse), Département des sciences économiques.

Chabanis H. (2017). De quelle manière la formation contribue-t-elle à une démarche de prévention efficace face au risque de fraude externe. *Mémoire de master banque-finance et assurance*, Ecole supérieure des sciences commerciales d'Angers, Département d'administration des affaires, (France).

CNUCED. (2020). Le développement économique en Afrique. [En ligne] <https://news.un.org/fr/story/2020/09/1078462> (consulté le 03/03/2023).

Coulibaly. I. & Kone. S. (2024) « Le rôle de la qualité relationnelle dans le rapport entre la perception de la qualité des services et la fidélité des clients bancaires en contexte ivoirien », *Revue Française d'Économie et de Gestion* « Volume 5 : Numéro 9 » pp : 460-480.

Cressey D. R. (1950). La violation criminelle de la confiance financière. *Revue sociologique américaine*, 15(6), 738-743.

Daoui M. & Maskini N. (2021). Fraude : caractéristiques et défis. *Revue Internationale de Responsabilité Financière, d'Economie, de Gestion et d'Audit*, 3(3), 90-103.

Diard C. & Dufour N. (2022). Technologies de contrôle : un enjeu organisationnel de lutte contre la fraude interne ? *Revue management et avenir*, (4), 65-89.

EL Bouzaidi, S., Francoeur, C., Labelle et R., Balti, S., (2019). Dans quelle mesure les conseils d'administration mixtes améliorent-ils la performance sociale de l'entreprise ? *Journal d'éthique des affaires*, 155, 343-357.

Esse N. I. (2013). Gouvernance d'entreprise et prévention de la fraude comptable : cas des entreprises ivoiriennes. *Mémoire en comptabilité, contrôle et audit*, Institut universitaire d'Abidjan, Département d'administration des affaires, (Côte d'Ivoire).

Evrard Y., Desmet P., Lilien G., & Pras B. (2013). *Market-Fondements et méthodes de recherches en marketing*. Dunod, Paris.

Gavard-Perret M. L., Gotteland D., Haon C., & Jolibert A. (2012). *Méthodologie de la recherche en sciences de gestion*. Pearson, France.

Kante S. (2016). La lutte contre la fraude en entreprise. [En ligne] <https://revues.imist.ma/index.php/FFI/article/view/5820/3753> (consulté le 02/02/2023).

Kouassi, K. E., Guy, Y. A. O., & Yapi, S. L. (2024). Effet du Conseil d'Administration sur la rentabilité des sociétés cotées dans l'espace UEMOA. *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, 7(3).

Laffort E. & Dufour N. (2021). Prise en compte de la fraude dans les organisations : comment libérer la parole ? *La Revue des Sciences de Gestion*, 1-2 (307-308), 107-115.

Le Maux J., Smaili N., & Ben Amar W. (2013). De la fraude en gestion à la gestion de la fraude : une revue de la littérature. *Revue française de gestion*, 2 (231), 73-85.

Pluchart J. J. (2019). Le triangle de la fraude. *Vie & sciences de l'entreprise*, 1(207), 83-97.

PWC (2011). La fraude en entreprise : Tendances et risques émergents. [En ligne] <https://www.globalsecuritymag.com/PwC-Global-Economic-Crime-Survey,20111129,27185.html> (consulté le 01/01/2023).

Razali, W. A. A. W. M., & Arshad, R. (2014). Divulgence de la structure de gouvernance d'entreprise et de la probabilité de rapports financiers frauduleux. *Revue des Sciences sociales et comportementales*, 145, 243-253.

Sutherland E. H. (1940). Criminalité en col blanc. *Revue sociologique américaine*, 1 (5), 1-12.

Transparence internationale. (2022). *Indice de perception de la corruption*. [En ligne] <https://www.transparency.org/en/cpi/2022> (consulté le 05/09/2023)

Yerima A. F. & Kounetsron Y M. (2022). Impact des mécanismes de gouvernance interne sur le risque de fraude fiscale dans les entreprises. *Revue internationale de comptabilité, finance, audit, gestion et économie*, 3(2), 46-62.

PWC & IFACI (2014). *Coso - Référentiel intégré de contrôle interne : Principes de mise en oeuvre et de pilotage*, Ed. 1. Eyrolles, Paris.